

## Une ou des anthropologies du travail ?

À propos de Marie-Pierre Gibert et Anne Monjaret, *Anthropologie du travail*, 2021

**Judith Hayem**

### Résumé

Après avoir rendu compte de l'ouvrage *Anthropologie du travail* écrit par A. Monjaret et M.-P. Gibert, l'auteure discute leur étonnement de ne pas voir se constituer plus clairement le champ d'une anthropologie du travail en France. Elle suggère que le choix d'une organisation thématique du volume aux dépens d'une historicisation et d'une mise en perspective des travaux étudiés fonction de leur problématique peut expliquer ce constat. Par le prisme des problématiques culturelle d'une part, et politique, de l'autre, elle suggère alors une structuration du champ. Puis, elle montre comment les évolutions actuelles de l'objet travail invitent à construire une perspective longue de cette question et à ouvrir le débat comme le propose le livre étudié.

### Abstract

This paper offers a detailed review of *Anthropologie du travail*, written by A. Monjaret and M.-P. Gibert. In their book, the authors express how surprised they are that there is no constituted field for an anthropology of work in France. Judith Hayem suggests that this surprise may be rooted in the fact that the book is structured by themes and does not historicize or contextualize the works mentioned by considering their problematics. She suggests an alternative structuration of anthropology of work through the lens of cultural issues on the one hand, and of political issues on the other. Finally, she shows how the recent changes around work as a topic in anthropology invite to build a long-term historical analysis of the field and to fully open the conversation, as the book itself suggests it.

Mots-clés : anthropologie du travail, anthropologie politique, épistémologie, histoire de l'anthropologie, culture

**Compte rendu de Marie-Pierre Gibert et Anne Monjaret, 2021, *Anthropologie du travail*, Paris, Armand Colin, U.**

1. Marie-Pierre Gibert et Anne Monjaret, anthropologues, respectivement enseignante-chercheuse à l'Université Lumière Lyon 2 et directrice de Recherche au CNRS, nous livrent un manuel d'anthropologie du travail dont elles soulignent dès la quatrième de couverture, qu'il s'agit « d'un premier du genre », arguant que le champ est encore « en constitution ». Les auteures s'étonnent d'ailleurs, dès l'introduction, de l'absence de structuration de celui-ci jusqu'à aujourd'hui ; en France, tout au moins. L'objectif affiché de l'ouvrage va dès lors être d'évoquer une multitude de questionnements possibles afin de suggérer aux lectrices et lecteurs autant de pistes d'analyse qu'il serait bon de creuser et qui pourraient contribuer à fonder ce champ.
2. Après avoir restitué le contenu et les apports de ce livre, on se demandera si le choix délibéré des auteures, non seulement, de ne pas replacer les très nombreuses enquêtes et monographies évoquées dans l'histoire de la discipline, mais encore de ne pas, ou trop rarement, en dévoiler ou discuter les problématiques et les épistémologies respectives, n'est pas la source de leur perplexité sur la constitution ou pas d'un champ ? Et ce, d'autant plus paradoxalement, que l'ouvrage s'ouvre pourtant sur une introduction revendiquée comme « résolument épistémologique » (p. 4). En effet, en faisant le choix d'une organisation par chapitres thématiques — thématisation souvent construite de l'extérieur sans référence aux préoccupations originales des auteurs des ouvrages cités — ne se prive-t-on précisément pas de la clé de lecture qui permettrait de comprendre comment l'objet travail se distribue ? Et ce, non pas de manière uniforme, mais dans une multitude de problématiques enchevêtrées ? De sorte que, si champ il y a, il se présente bien, au sens bourdieusien du terme cette fois (Bourdieu, 1976), comme une arène d'oppositions et de clivages, jamais abordés dans cet ouvrage. C'est l'hypothèse que l'on défendra ici en dialogue intellectuel avec le livre commenté, dont il s'agit d'abord de rendre compte.

## Un ouvrage dense, guidé par un souci pédagogique

3. Dans leur entreprise, les deux auteures adoptent un plan « faisant la part belle aux thématiques » (p. 4) et organisé en 6 chapitres successifs qui suivent le mouvement de la vie au travail.
  - a. La manière dont on y entre et s'y forme et conforme : « Façonner les individus au travail » (pp. 29-47)

- b. La façon dont on y parle et ce qu'on y écrit<sup>1</sup> et pour dire et signifier quoi : « Les langages du travail » (pp. 49-70) ;
- c. Le quotidien du travail, ses gestes, ses affects, ses émotions, ses outils, ses matières : « Travailler la matière au quotidien » (pp. 71-98) ;
- d. La diversité des lieux du travail et les mouvements pour s'y rendre : « Où travailler ? » (pp. 99-127) ;
- e. La question de savoir ce qu'on fait quand on y est ; et si on travaille quand on n'y est pas, ainsi que l'articulation de ces deux dimensions : « Être et ne pas être au travail » (pp. 129-154) ;
- f. Et enfin, la façon dont on en sort ou le perd, au terme d'une vie, voire d'une lutte pour le conserver : « Changer de monde » (pp. 155-176).

4. Ce parti pris diachronique a pour objectif de mettre les individus qui travaillent et leurs trajectoires au cœur de l'analyse, pour souligner la démarche résolument inductive et attachée aux termes émiques des populations qu'adoptent les ethnologues et les anthropologues<sup>2</sup>. Là où la sociologie définit la plupart du temps ses concepts et cadres d'analyse en amont de la recherche, l'anthropologie privilégie au contraire le fait de ne pas assigner de sens préalable aux catégories analysées. Ce sont l'observation puis l'analyse des dires, des actes, des représentations, rationalisations ou subjectivations des enquêtés — selon les approches choisies — et leurs articulations éventuelles qui permettent de clarifier ce qu'ils recouvrent. S'il s'agit là d'une des forces heuristiques de l'analyse anthropologique, notons qu'elle peut conduire à quelques difficultés pour le lecteur non averti. Notamment sur une question aussi balisée par les sciences sociales que « le travail ». En effet, quand on interroge le travail, ce sont tour à tour et souvent tout à la fois la production, l'action sur la matière, les rapports de production et les relations de travail, la technique, les compétences ou les savoir-faire, etc. qui sont envisagés dans les enquêtes au travers des dialogues et observations participantes auprès des populations étudiées. Définir en amont un concept de travail restreint réduirait fortement la portée du projet anthropologique. De sorte qu'après avoir cité dans le chapitre introductif diverses définitions proposées par les auteurs de référence, M.-P. Gibert et A. Monjaret indiquent qu'elles ambitionnent, quant à elles, et « grâce à l'anthropologie », de « *déplier et analyser ces différents éléments constitutifs du travail* » dans la mesure où « l'Homme au travail développe un pouvoir d'agir, qui prend forme dans l'appropriation, la maîtrise et l'organisation de son environnement de travail (objets, matières, espaces, corps, relations interpersonnelles, etc.) *dans un but non seulement*

---

<sup>1</sup> Dans ce chapitre les auteures soulignent, entre autres documents à examiner, l'importance d'une ethnographie de la littérature grise des entreprises et plus généralement des lieux de travail, trop souvent oubliée dans les études de terrain (p. 50).

<sup>2</sup> Ethnologie et anthropologie sont d'ailleurs entendues comme des termes équivalents dans l'ouvrage, les distinguer aurait peut-être contribué à éclairer la question de constituer ou non un champ, j'y reviendrai.

*de production matérielle, mais également de production sociale* »<sup>3</sup> (p. 13). Manifester cette double dimension matérielle et sociale du travail est un des leitmotifs de l'ouvrage.

5. Il me semble que l'organisation choisie par les auteures manifeste aussi un souci d'instruire le lecteur, et en particulier le lecteur étudiant, sur un univers qui lui est potentiellement complètement étranger. Et ce, y compris quand le terrain est celui du proche et du contemporain, dans la mesure où les étudiants n'ont pas nécessairement encore fait l'expérience personnelle de l'emploi et du travail. Par son accessibilité, cet ouvrage remplit ainsi fort bien sa fonction de manuel. Mais ce caractère un peu scolaire peut s'avérer décevant, dès lors que le lecteur — y compris étudiant d'ailleurs —, est déjà initié à la discipline et a fréquenté d'autres questionnements de l'ethnologie et l'anthropologie que ceux portant sur le travail et qui s'y rapportent pourtant : anthropologie économique, anthropologie politique, anthropologie symbolique, par exemple.
6. La composition du livre découle de cette organisation : c'est « en puisant parmi les recherches d'anthropologues [...] *qu'ils se revendiquent ou non d'une anthropologie du travail* [que le] manuel désire montrer comment l'anthropologie peut se saisir de la thématique travail » expliquent A. Monjaret et M.-P. Gibert (p. 22). Bien que les auteures aient limité leurs choix à une littérature « francophone et anglo-saxonne », ce sont ainsi de très nombreuses publications (ouvrages, articles, numéros de revue) qui sont citées. Elles illustrent au fil des pages, la foule des métiers et activités étudiés par les anthropologues : des égoutiers (Agnès Jeanjean) aux scaphandriers (Céline Rosselin-Bareille) ou aux couturières auxquelles A. Monjaret a consacré sa thèse de doctorat, en passant par les plus classiques mineurs et ouvriers (Pascale Absi, Pierre Bonte, Michael Burawoy, Olivier Schwartz, etc.), et sans oublier les employés des institutions (Marc Abélès, Irène Bellier) ou encore les danseurs et les artistes sur lesquels M.-P. Gibert a elle aussi enquêté, etc. La très riche et vaste bibliographie, assez inhabituelle dans un manuel — puisqu'elle s'étend sur près de 37 pages dans un ouvrage qui en compte 221 —, témoigne de la quantité des sources mobilisées à cet effet<sup>4</sup>.
7. On peut cependant regretter que les travaux anglophones sur l'Afrique australe dans la suite de l'École de Manchester soient écartés. Non pas en quête d'une vaine exhaustivité, ou pour privilégier une aire culturelle plutôt qu'une autre, mais pour montrer comment dans le contexte historique propre de la colonisation puis, en Afrique du Sud sous l'apartheid, étudier le travail et les travailleurs, en l'occurrence principalement les mineurs, s'érige, pour les anthropologues, comme une question à l'articulation des problématiques urbaines et migratoires, mais aussi à l'articulation d'enjeux économiques et politiques. Au point que

---

<sup>3</sup> C'est moi qui souligne à chaque fois, en employant l'italique dans les citations.

<sup>4</sup> Pour ne pas alourdir l'article, je renvoie aux ouvrages évoqués ici seulement par leurs auteurs.

J. Copans ira, dans un chapitre éponyme, jusqu'à suggérer que « l'anthropologie sociale est née dans les mines » (Copans, 2000). Mais l'histoire de la discipline ayant été écartée par les auteures au profit de la thématization, c'est de manière plus illustrative que les travaux sur l'Afrique australe, comme ceux consacrés à d'autres continents d'ailleurs, sont ponctuellement mentionnés.

8. En revanche, le choix de la thématization permet, pour chaque question de recherche abordée, dans un chapitre ou une sous-section donnés, de mobiliser des exemples tirés d'espaces géographiques et de contextes culturels différents, faisant la part belle à la comparaison, dont les auteures rappellent l'importance pour l'anthropologue (p. 6). Ceci constitue à mes yeux un aspect particulièrement réussi du manuel. Ainsi, la variabilité du concept de travail selon les populations considérées est-elle fort bien illustrée en empruntant d'une part, un exemple à Philippe Descola à propos des Achuar et d'autre part, un exemple à Sandra Wallman avec le rapprochement de deux situations de travail : celle d'un artiste au Royaume-Uni et d'un paysan au Lesotho. L'usage de mots distincts : *takàt*, *trabajo*, *work*, *job*, *labour*, pour qualifier des pratiques jugées différentes par leurs exécutants démontrent à la fois l'importance qu'il faut accorder aux mots et à la langue dans l'enquête (voir le chapitre 2 à ce sujet) et la nécessité de sortir d'une représentation unique et ethnocentrée du travail comme emploi salarié pour interroger le travail en anthropologue. Pour autant, et bien qu'à la fin du livre l'acception du travail soit élargie à « ses marges » : travail informel, travail domestique, travail du sexe, travail illégal, etc., ce sont le plus souvent des activités salariées qui sont évoquées.
9. Une autre caractéristique significative du livre est la présence dans chaque chapitre d'un encadré, plus ou moins développé. Ces onze encadrés rompent avec l'inventaire des enquêtes illustrant par leur contenu tel ou tel thème, pratiqué dans les chapitres eux-mêmes. En effet, ils mettent à l'honneur la question méthodologique et abordent souvent la posture choisie et revendiquée par les auteurs cités. Il peut s'agir d'un focus sur une enquête donnée, ses limites et ses adaptations aux conditions de l'étude, comme le bizutage chez les Gadz'Arts, étudié par Denys Cuche, dans les années 1980 (p. 43) ; ou d'une occasion d'interroger la diversité des choix méthodologiques sur la manière « d'enquêter en entreprise » : à couvert ou découvert, en étant salarié ou pas, depuis le dedans ou le dehors (p. 123). Dans un autre encadré figurent des précisions conceptuelles et pratiques pour « analyser et noter le mouvement et les gestes du travail » (p. 73). Ce dernier introduit le concept de « chaîne opératoire » et illustre l'approche par la culture matérielle et la technique que l'on doit à Leroi-Gourhan et que poursuit aujourd'hui la revue *Techniques et Culture* ; mais il nous fait aussi découvrir « la notation Laban », moins connue, et fort utilisée dans l'univers de la chorégraphie comme dans le travail de M.-P. Gibert, qui s'avère utile également pour observer « le travail industriel ou militaire » (p. 73), comme dans celui de Jeanne Teboul. Plus loin, c'est la « biographie culturelle des objets » (p. 90) pratiquée par Thierry Bonnot qui est à l'honneur. Citons encore l'original et utile encadré, que les auteures consacrent à « la littérature comme terrain » autour « du cas des gardiens de musée » étudié par Véronique

Moulinié, pour illustrer que « la littérature, comme toutes les autres formes d'art (...) est une source d'étude possible pour les anthropologues » (p. 68).

10. Il faut enfin relever le dernier encadré de l'ouvrage, précédant juste la conclusion de celui-ci, intitulé « Cultures... au travail ». De manière symptomatique, les auteures y argumentent tout à la fois sur le caractère protecteur du pluriel (des cultures et non pas une seule) pour « éviter [la] tentation d'essentialisme » (p.175) sur laquelle Gérard Althabe et Monique Selim ont alerté, relèvent-elles en citant un texte de 1998, et sur l'utilité de « la notion de "culture" [comme] un outil critique d'appréhension et de compréhension des processus à l'œuvre au sein des mondes du travail » (p. 176). Soit la tentative de réconcilier deux points de vue pour le moins contradictoires : convoquer ou ne pas convoquer la culture, prendre ou ne pas prendre le risque de l'essentialisation fût-ce à son corps défendant<sup>5</sup>.
11. Ce que les encadrés mettent donc en évidence, au-delà du choix commun d'envisager le travail comme un objet anthropologique et les « mondes du travail » comme propices à l'enquête, c'est que les auteurs mobilisés appartiennent à des écoles de pensée diverses. Ou pour le moins, ils et elles adoptent des questionnements et en conséquence, des problématisations et des postures de terrain bien distinctes. J'irai même jusqu'à dire que le travail n'est en réalité peut-être pas toujours la question principale ou initiale que se posent les auteurs qui se penchent sur ce que M.-P. Gibert et A. Monjaret identifient comme « un objet travail ». Et effectivement, le caractère inductif de l'étude ethnologique ou anthropologique n'exclut pas que des choix problématiques et épistémologiques, parfois clivants, s'opèrent pour les ethnologues et les anthropologues qui abordent cette activité ou les espaces dans lesquels elle se pratique.
12. Une anecdote me revient qui illustre bien ce point. Alors que j'étais jeune doctorante, mon directeur de recherche me conseilla d'aller assister à la soutenance de thèse de l'anthropologue Laurent Bazin à l'École des Hautes Études en Sciences sociales. Je me souviens distinctement du moment où Jean-Claude Rabier, sociologue du travail, membre du jury, commentant la thèse, intitulée *Anthropologie politique dans une entreprise en Côte d'Ivoire. Domination et logiques d'accusation*, s'étonna en substance du « peu de place qu'y tenait le travail ». Pourquoi, questionnait-il, l'auteur ne revenait-il pas plus en détail sur la production de l'entreprise d'agroalimentaire étudiée ? Je n'ai pas en mémoire la réponse que fit à l'époque Laurent Bazin — et pourquoi pas en effet parler aussi ou plus du travail comme activité concrète de transformation quand on enquête en entreprise ? Reste que quiconque lit Bazin comprend que si le choix d'une entreprise comme terrain d'enquête en Afrique est délibéré et argumenté, à la fois dans la suite des travaux de Jean Copans — directeur de la thèse et dans la lignée de l'ethnologie de l'entreprise —, c'est en formulant l'hypothèse

---

<sup>5</sup> On pourra se reporter à la réflexion de Monique Selim (1999) pour une discussion sur les limites de cette approche.

qu'elle permettra d'étudier, bien plus et bien au-delà du seul travail qui s'y déploie, la société qui l'héberge, ses contradictions, ses imaginaires, ses rapports de domination, ainsi que la manière dont elle est travaillée par la mondialisation. De sorte que Bazin intitulera le livre tiré de sa thèse un an plus tard *Entreprise, politique, parenté* (1998), titre qui scande les principaux domaines examinés dans son analyse anthropologique, et l'assortira d'un sous-titre insistant sur l'aspect local, mais en prise immédiate avec le monde de l'enquête menée : *Une perspective anthropologique sur la Côte d'Ivoire dans le monde actuel*. À la table des matières, nulle mention du travail en tant que tel qui est pourtant l'arrière-plan des relations de pouvoir conflictuelles étudiées et imprégnées par les rapports coloniaux. La remarque de Jean-Claude Rabier illustre le fait qu'entre disciplines, ici la sociologie et l'anthropologie, ce qu'il convient de décrire et de questionner est en débat. Comme cela est en débat à l'intérieur même de la discipline anthropologique.

13. N'est-ce pas précisément à l'aune de ces choix problématiques et épistémologiques bien distincts qu'il faut, en réalité, examiner la constitution ou non d'un champ particulier autour du travail, en France, que ce soit au sens générique ou au sens bourdieusien du terme ? D'ailleurs, les auteures elles-mêmes ne le suggèrent-elles pas quand, dans le second encadré de l'introduction, elles relèvent qu'en France, Maurice Godelier après avoir appelé de ses vœux la constitution d'une « anthropologie du travail » a été amené à « [développer] une *anthropologie économique et politique* » ? Ou encore quand elles relèvent que l'équipe « Travail et travailleurs du Tiers-Monde » envisage le travail sous l'angle du « changement de l'historicité et de la construction de la modernité *et non d'un quelconque culturalisme* » (p. 24) ? Soit un positionnement épistémologique fort mettant à distance toute forme de culturalisme. Et une hypothèse de recherche qui ne l'est pas moins quant à l'intérêt d'étudier le travail et les travailleurs non pas tant, ou pas seulement, comme un groupe social singulier engagé dans une activité concrète, mais comme prisme de la transformation des sociétés étudiées. De tels positionnements ont-ils vraiment disparu de nos jours ?

## Enquêter sur le travail, pourquoi/comment ?

14. Posons en préambule que la légitimité scientifique de toutes les approches citées dans ce manuel ne fait pour moi aucun doute. Reste que, pour légitimes que soient l'ensemble de ces choix de recherche, ils ne sont pas identiques et si on peut les considérer comme complémentaires, ils ne s'articulent pas toujours entre eux. L'ouvrage de Pascale Absi (2003) sur les « représentations du travail » dans les mines de Potosi en Bolivie est une exception intéressante. Il convoque à la fois les rites, les imaginaires, la culture, la technique, les relations de travail, le politique, le genre, le religieux, l'économique et la mondialisation, de sorte qu'il est cité par les auteures du manuel à plusieurs reprises et sous divers chapitres thématiques. Toutefois c'est bien la configuration singulière du travail dans les mines d'argent qui explique que l'auteure ait recours tour à tour à ces divers registres d'analyse dont elle montre bien comment ils s'articulent. Les mines sont en effet, pour reprendre la quatrième

de couverture de l'ouvrage, « exploitées par des paysans quechuaphones devenus mineurs dans un lieu mythique d'où sort de l'argent qui irrigue les marchés mondiaux depuis l'époque coloniale ». À l'image de cet exemple, il me semble que les anthropologues et les ethnologues qui traitent du travail développent en général une question ou une série de questions connexes que le terrain qu'ils mènent, et qu'ils se sont généralement choisis à cet effet, les incite à traiter prioritairement. Parfois aux dépens d'autres questions potentielles.

15. Or si plusieurs questions de recherche peuvent s'ouvrir simultanément sur un même objet, elles ne sont ni équivalentes, ni axiologiquement neutres. Elles articulent dans une lucidité réflexive plus ou moins grande, plus ou moins explicite et plus ou moins assumée ou revendiquée, des horizons d'attente de la recherche scientifique sensiblement différents. Se pencher sur les usines pour questionner le renouveau potentiel de la figure ouvrière politique, après le classisme, comme je l'ai fait dans mes travaux de thèse (Hayem 2008), ou ethnographier les lieux de travail pour examiner les modalités de conservation et de patrimonialisation des savoir-faire ouvriers, en étaient deux exemples clivés dans les années 1990-2000 (voir par exemple, Rautenberg, Faraud, 1994). Ils s'incarnent par exemple dans le numéro 3 du volume 31 *d'Ethnologie française* paru en 2001 sous le titre *Figure ouvrière et enquêtes d'usine*, par contraste avec le numéro 4 du volume 35 de la même revue paru en 2005 sous le titre *Fermetures d'usine. Crises et reprises*<sup>6</sup>. Le travail d'Octave Debarry (2002) sur le Creusot en est un autre exemple significatif. Ces deux registres de questions étaient l'un comme l'autre pertinents dans une conjoncture économique et sociale marquée, après les années 1980, par la fermeture des grands bastions industriels en France (métallurgie, mines, textile) et simultanément l'affaiblissement de ce qu'il était courant d'appeler la classe ouvrière et la conscience de classe (désaffiliation syndicale et politique, culture ouvrière effacée, etc.). Pour les anthropologues, ces deux axes constituaient aussi potentiellement deux manières de concevoir le renouveau de la discipline via une ethnologie du proche, privée de ses anciens terrains éloignés et jusqu'alors relativement préservés de la mondialisation (même si les sociologues ont été plus nombreux que les anthropologues à s'interroger sur les conséquences politiques de la disparition de la classe ouvrière ou les modalités de son renouvellement). Le rapport au temps dans ces deux types d'enquête, la place qu'y tient la question du possible, le type d'interlocution avec les enquêtés qui en découle se distinguent et président aux choix des chercheurs<sup>7</sup>. Mais la réalité sociale et la dynamique du terrain obligent parfois à prendre acte qu'une question de recherche s'est éteinte au profit d'une autre. Ce fut mon expérience dans l'enquête que j'ai réalisée sur la

---

<sup>6</sup> En 2002, la revue *Terrain* consacrait quant à elle un numéro à l'usine sous le titre *Travailler à l'usine*, qui insistait sur l'intrication de la vie au travail et de la vie de travail, en faisant la part belle aux pauses, au rire et aux jeux au travail.

<sup>7</sup> Et soulignons, s'il en était besoin, qu'engagement et recherche ne s'y confondent pas pour autant comme je l'ai argumenté dans mon habilitation à diriger des recherches (Hayem 2019).



mobilisation des ex-salariés de Metaleurop Nord réunis au sein de l'association Chœurs de fondeurs. Je fus attirée sur ce terrain par la configuration inattendue d'une mobilisation qui se poursuivait après la fermeture brutale et la destruction de l'usine. L'engagement subjectif des ex-salariés s'y énonçait comme un combat pour la « dignité » de la « classe ouvrière ». De manière inattendue, cette prescription était formulée par des ouvriers, mais aussi par des cadres. J'ai montré comment la mobilisation avait procédé par le biais « d'interpellations créatives » puis s'était essouffée quand l'unité subjective entre ces deux corps de métier avait disparu au profit d'une rivalité entre projets patrimoniaux distincts (Hayem 2014). Soit deux séquences bien distinctes dont l'une était politique et défendait la possibilité de garder l'usine ouverte — alors même qu'elle était déjà fermée et rasée — ; quand l'autre en débattant des modalités de conservation du passé métallurgique se préoccupait de préserver une mémoire. Personnellement, je n'ai pas poursuivi le terrain dans la phase patrimoniale qui me convoquait moins intellectuellement que la précédente.

16. Sauf à minorer ou passer sous silence ces choix problématiques, qui sont aussi des choix intellectuels dont les effets en termes de dévoilement du réel et de « rapport du réel » des enquêtés (Lazarus, 1996 : 17), il me semble que loin d'être inexistant, le champ de l'anthropologie du travail se révèle alors clairement. S'il s'agit de regrouper la variété des investigations sur le travail dans un ensemble de travaux assimilables les uns aux autres, on comprendra alors que l'orientation des travaux des chercheurs français, pour ne prendre qu'eux, est suffisamment tranchée pour que les auteurs ne prétendent pas nécessairement à constituer un équipage commun. Quoique, à bien y regarder, des collectifs plus restreints incarnant des sous-sections de ce champ ne se sont-ils pas constitués, repérables, entre autres, sur la base de revues qui en sont devenues les lieux d'expression ?
17. Un premier coup d'œil aux numéros publiés autour du travail par *Ethnologie française*, d'une part, et le *Journal des anthropologues*, de l'autre, conforte assez largement l'idée que les intérêts respectifs pour le travail de ces deux revues se reflètent dans le choix des dossiers et articles qu'elles réunissent et publient. Et ce, conformément, à leurs lignes éditoriales. On lit dans la présentation de la revue *Ethnologie française* sur le portail des revues cairn.info que celle-ci entend « [analyser] les faits qui façonnent nos cultures [en publiant] des recherches menées sur des cultures d'expression française et [en consacrant] chaque année un de ses numéros à un pays d'Europe ». Sur le même portail, le *Journal des Anthropologues*, porté par l'Association française des Anthropologues, annonce ses orientations en ces termes : « [comprendre le] monde contemporain et ses enjeux sociaux, politiques et idéologiques (...) [en y alliant le] souci de dépasser les aires culturelles et de décloisonner les disciplines ». Effectivement, ce sont la dimension culturelle, symbolique, patrimoniale du travail, son façonnage technique et matériel qui sont principalement mis en avant dans *Ethnologie française* ; tandis que le *Journal des anthropologues* privilégie des articles qui mettent en exergue les enjeux politiques, subjectifs, imaginaires et concrets du travail. On distingue donc une ligne de partage assez nette entre les deux revues. Leurs titres font d'ailleurs écho aux niveaux d'analyses déployés, plus ethnologiques ou

anthropologiques selon les cas. Et la question de l'usage du paradigme culturel trace entre elles une ligne de démarcation assez nette.

18. Ces choix ne sont cependant pas dogmatiques ni exclusifs. On retrouve du symbolique dans le *Journal des anthropologues* et du politique dans *Ethnologie française*. L'article de Ghislaine Gallenga (2005), « Une ethnologue dans la grève », en est un exemple parmi d'autres. Plus inattendu, la revue a aussi hébergé, comme indiqué plus haut le numéro *L'anthropologie ouvrière et les enquêtes d'usine* dirigé par S. Lazarus (2001) dans lequel j'écrivis l'un de mes premiers articles sur l'Afrique du Sud. Mais en réalité, accueillir les textes de ce numéro résolument centré sur l'hypothèse d'une figure ouvrière post-classiste et la nécessité d'identifier et d'analyser les catégories de pensée contemporaines des ouvriers, au plus loin de toute analyse culturelle, ne se fit pas sans d'âpres négociations avec le comité de rédaction de la revue<sup>8</sup>. La légitimité de la démarche d'enquête choisie et de sa problématique, bien que soutenue par Jean-François Gossiaux, l'un des rédacteurs en chef de l'époque, n'allait nullement de soi pour certains membres du comité de rédaction. En témoigne à nouveau le fait qu'en 2003, la 20<sup>e</sup> section (Anthropologie biologique, Ethnologie, Préhistoire) du CNU<sup>9</sup> (Conseil National des Universités), me refusait la qualification pour la thèse que j'avais soutenue l'année précédente sur *La figure ouvrière en Afrique du Sud* tandis qu'à ma grande surprise la section 19 (Sociologie, Démographie), dont je redoutais l'hostilité au paradigme post-classiste que je défendais, m'accordait la sienne<sup>10</sup>. La même année, plusieurs candidates qui ont proposé une thèse d'anthropologie consacrée aux formes de pensée des ouvriers sous la forme d'enquête d'usine se voient recalées. L'année suivante, renouvellement significatif de la composition du CNU : nous sommes toutes qualifiées. Ces anecdotes personnelles témoignent que le CNU et les comités de rédaction des revues peuvent parfois<sup>11</sup> fonctionner comme des instances de légitimation et que selon leur

---

<sup>8</sup> Conversation personnelle avec Sylvain Lazarus, qui a dirigé ce numéro, pendant la préparation de celui-ci.

<sup>9</sup> Le CNU est une instance collégiale de qualification, organisée par discipline. Après examen de leur thèse et leurs rapports de thèse ainsi que leurs autres productions et curriculum vitae par deux rapporteurs, elle qualifie ou non les jeunes docteurs ce qui vaut autorisation à concourir pour les postes de Maître de conférences des Universités.

<sup>10</sup> En effet, pour mes collègues sud-africains, de Johannesburg ou de Durban (Franco Barchiesi, Debby Bonnin, Owen Crankshaw, Gerard. Mare, Mike Morris, Ari Sitas, Edward Webster, notamment) dont la majorité était marxiste et auxquels j'avais exposé mon approche pendant mes séjours sur le terrain, le post-classisme était un concept et une approche très difficiles à comprendre. Surtout si ne s'y substituait pas une approche culturelle. Voir (Hayem 2008) pour une présentation de leurs travaux.

<sup>11</sup> Nommée au CNU comme suppléante entre 2016 et 2019, j'ai constaté, lors de ma participation aux qualifications que pendant cette période, les membres de la 20<sup>e</sup> section s'efforçaient d'incarner une vision ouverte et pluraliste de la discipline en se dotant de critères de qualification les plus objectifs possible (nombre et qualité des publications, enseignements dispensés, etc.) pour évaluer la solidité des recherches et non sanctionner leurs orientations. Il s'agissait précisément pour eux d'éviter les effets d'école des mandats précédents.

composition et leurs orientations, elles ne privilégient pas toujours les mêmes axes de recherche. Pour conforter cette hypothèse, il serait intéressant de faire minutieusement l'analyse de l'évolution des dossiers qualifiés et des publications acceptées ou refusées dans telle ou telle revue, au fil du temps. Mon hypothèse est que nous objectiverions alors, encore plus finement que je ne m'y essaie ici, les lignes de clivages de la profession sur la question du travail. Qui dit lignes de clivage ne dit pas affrontement, mais pour le moins démarcation.

19. C'est donc plutôt lorsque l'on prend acte de ces choix et qu'on examine dans quelle mesure les chercheurs qui les font entrent en compétition ou pas pour briguer la légitimité du savoir dans le champ et revendiquer « la vérité scientifique », pour paraphraser Bourdieu (*ibid.* : 88), qu'on peut effectivement s'étonner que ces partis pris, qui pourraient être rivaux et antagoniques, se contentent — désormais — de tracer des itinéraires de recherche distincts. En France, à l'heure actuelle, effectivement, ils n'entrent pas toujours en dialogue, mais pas non plus nécessairement en conflit. Pourquoi ? Et faut-il s'en réjouir ou le déplorer ?

## Constituer le champ d'une anthropologie du travail

20. Que l'ethnologie et l'anthropologie, aujourd'hui minoritaires dans les universités et parmi les diplômés que ces dernières dispensent, fassent front commun pour défendre leur existence disciplinaire, dans sa diversité, en évitant de se diviser, autour de la question du travail en l'occurrence, est certainement une bonne nouvelle au plan académique. Cela signifie qu'anthropologues et ethnologues s'appliquent à eux-mêmes l'idée qu'il existe dans les sociétés et les groupes humains une pluralité de représentations ; y compris les représentations de la recherche parmi les chercheurs. Ne sont-ils pas eux aussi des travailleurs ?

En outre, les attaques externes ne manquent pas, contre l'Université en général et les sciences sociales en particulier, sans qu'il soit besoin en sus de nous enliser dans des querelles d'écoles fratricides. Revues, comités de sélection et réseaux suffisent à signifier nos attaches académiques, personnelles ou intellectuelles, et reproduire nos différentes orientations<sup>12</sup>.

21. En revanche, il serait dommageable que nous ne débattions plus de nos terrains, de nos concepts, et de nos divergences, ce qui confinerait à un assèchement de notre discipline. Et pour ce faire, il nous faut, au-delà des thématiques, confronter nos épistémologies et nos problématiques et envisager leur renouvellement. Il ne s'agit pas pour nos étudiants de choisir un camp plutôt qu'un thème, mais bien de savoir expliquer pourquoi et comment ils

---

<sup>12</sup> À ceci près, qu'il y a une pénurie de postes pour les jeunes docteurs de *toutes* les écoles, à laquelle nous avons *tous* intérêt à remédier. Mais c'est un autre débat...

s'orientent, ce qui les guide et les enthousiasme ou au contraire ce qui leur semble moins central, ce qui structure leurs questionnements et leurs méthodes. Et un jour, sans doute, ces mêmes étudiants dépasseront-ils nos enseignements pour mieux appréhender le contemporain et ses changements et les questions nouvelles posées par le travail.

22. En dirigeant, en 2019, un numéro du *Journal des anthropologues* que nous avons intitulé *Subjectivations du(es)/au travail*, Etienne Bourel et moi-même avons fait une expérience de cet ordre. En effet, comme nous l'expliquons dans l'introduction du numéro, nous avons constaté que les articles qui nous sont parvenus pour répondre à notre appel à communication délaissent généralement l'entreprise. Et ce, au profit de lieux de travail moins souvent étudiés, parce que peu considérés jusqu'alors ou caractéristiques de la période contemporaine, de la libéralisation et de l'affaiblissement des droits du travail (livreurs à vélo, prostituées chinoises au Cameroun, auto-entrepreneurs paysans boulangers, magiciens et modèles, mannequins de mode, par exemple). Ouvrir à leur endroit la question des subjectivités était, de notre point de vue, une invitation faite aux auteurs d'identifier les représentations variées et les horizons d'attente des personnes engagées dans le travail sur leurs terrains d'enquête. Or force est de constater que dans ce numéro du *Journal des Anthropologues*, à un article près, c'est moins la quête d'une émancipation qui se manifeste ou d'un renouveau politique, qu'une tentative souvent inaboutie de s'écarter des normes du marché mondial. Quand il ne s'agit pas au contraire de s'y conformer de manière plus ou moins ambivalente pour mieux garder son poste. D'où l'idée que les subjectivations sont parfois des tentatives de prescrire un horizon d'attente, parfois *a contrario* l'expression d'une internalisation de la norme hiérarchique. En outre, il existe d'autres acceptions de la notion de subjectivité et de subjectivation que celles que nous avons choisi de mobiliser dans notre appel à communications pour le *Journal des Anthropologues*, comme M.-P. Julien le discutait d'ailleurs dès 2005 dans un article intitulé « Travail et subjectivité : pistes ethnologiques du sujet » en passant en revue les options théoriques de l'époque (Julien 2005). Convoquant l'héritage d'André-Georges Haudricourt et André Leroi-Gourhan, elle rappelait par exemple la spécificité de l'approche de l'équipe « Travailleurs et Cultures » animée par Jean-Pierre Warnier, pour souligner que là où les uns mettent l'accent sur la pensée, d'autres démontrent comment le geste est indissociable de la subjectivation ; à l'instar des travaux que M.-P. Julien elle-même a consacrés aux laqueurs chinois à Paris (2004).
23. En d'autres termes, E. Bourel et moi-même avons fait, comme A. Monjaret et M.-P. Gibert dans leur ouvrage, l'expérience d'une grande pluralité de l'objet travail, fût-il abordé sous l'angle, déjà restreint de la subjectivité. Et nous avons, nous aussi, été confrontés, sans l'avoir complètement anticipé, à une certaine hétérogénéité des articles reçus. Et, en effet, de nouveaux objets émergent aujourd'hui, ainsi que des nouveaux terrains, sur lesquels les jeunes chercheurs portent leur regard. La question des travailleurs et travailleuses domestiques est ainsi à elle seule en train de devenir un sous-champ prolifique comme en témoignent une série de dossiers portés parfois par des anthropologues, mais surtout par des

sociologues et des représentants des études de genre<sup>13</sup>. Ce qui souligne, au passage, que pour être complets sur la constitution du champ, nous devrions convoquer un vaste dialogue interdisciplinaire que je n'ai délibérément pas abordé ici.

24. Or, comme l'a fait remarquer J. Copans (2020), ces nouveaux objets apparaissent alors même que d'autres qui leur sont contemporains s'inscrivent dans une anthropologie économique plus classique, par exemple. En d'autres termes, J. Copans a formulé à l'endroit de *Subjectivations du(es)/au travail* une critique que j'ai moi-même formulée à l'endroit de l'ouvrage recensé ici. La leçon qui en découle pour toutes et tous est sans doute qu'examiner la nouveauté ne devrait pas nous faire oublier les fondements de notre discipline.
25. Sachons à l'image de cette ébauche de discussion problématique replacer nos travaux dans une perspective cumulative et comparative et retrouver des occasions de confronter nos démarches, non pour nous déchirer, mais pour débattre. Nous pourrions ainsi mesurer les continuités et les ruptures entre les approches séminales du travail et celles qui leur ont succédé ; comparer les contextes locaux et les conjonctures globalisées ; apprécier la fécondité des problématiques selon qu'elles valorisent d'abord la dimension politique du travail ou plutôt sa dimension culturelle. Apprécier enfin, comment, aujourd'hui comme hier, le travail se situe à l'intersection de plusieurs faisceaux de questionnements économiques, symboliques, techniques, politiques, etc., qui en font une catégorie anthropologique toujours bonne à penser et questionner. Ceci revient à souscrire, une fois discutée la nature du champ à l'invitation que nous font M.-P. Gibert et A. Monjaret, dans *Anthropologie du travail*, de structurer nos dialogues. Qu'elles soient remerciées pour cette publication qui donne l'occasion de débattre et invite à poursuivre la réflexion.

## Bibliographie

Absi Pascale, 2003, *Les ministres du diable. Le travail et ses représentations dans les mines de Potosi, Bolivie*. Paris, L'Harmattan.

Bazin Laurent, 1998, *Entreprise, politique, parenté. Une perspective anthropologique sur la Côte-d'Ivoire dans le monde actuel*. Paris, L'Harmattan.

---

<sup>13</sup> Un atelier de recherche mensuel « DomesticitéS dans l'espace et dans le temps » se tient sur ce thème à Sciences Po Paris, fruit d'un partenariat entre le CSO et l'IRISSO ; ce terrain était présent dans le numéro cité du *Journal des anthropologues* sous la plume de J. Debonneville ; le numéro 214 de *l'Homme et la Société* (Delpierre et Alsheltawy 2021) y est consacré ; le numéro 154 de *Politique africaine* (Jacquemin et Tisseau 2020) lui était dévolu, ainsi que le n° 246 de la *Revue internationale des études du développement* (Delpierre et al. 2021).

Bourdieu Pierre, 1976, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2-3, juin, p. 88-104 [en ligne], [https://www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1976\\_num\\_2\\_2\\_3454](https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1976_num_2_2_3454) (consulté le 15.09.2021)

Bourel Étienne et Hayem Judith, 2019, « Subjectivations du(es)/au travail », *Journal des anthropologues*, n° 158-159.

Copans Jean, 2000, « L'anthropologie sociale n'est-elle pas née dans les mines ? », in Jean-Claude Rabier (dir.), *Formes de mobilisation dans les régions d'activités minières*. Actes du colloque international. Béthune, les 24, 25 et 26 mai 2000, p.67-86.

Copans Jean, 2020, « Etienne Bourel et Judith Hayem (dir.), "Subjectivations du(es)/au travail", *Journal des anthropologues*, 158-159, Paris, Association française des anthropologues, 2019, 363 p. », *La nouvelle revue du travail*, n° 17 [en ligne], <http://journals.openedition.org/nrt/7741> (consulté le 26.09.2021)

Debary Octave, 2002, *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*. Paris, Comité des travaux Historiques et Scientifiques.

Delpierre Alizée et Alsheltawy Ranime (coord.), 2021, « Petites et grandes résistances dans les domesticités », *L'Homme et la Société*, n° 214-215, 1-2.

Delpierre Alizée, Malarmey Hélène, Poblete Lorena (sous la dir.), 2021, « Les domesticités dans les pays du Sud », *Revue internationale des études du développement*, n° 246, 2.

*Ethnologie Française*, 2001 « Anthropologie ouvrière et enquêtes d'usine », vol. 31, n° 3.

Gallenga Ghislaine. 2005 « Une ethnologue dans la grève », *Ethnologie française*, vol. 35, n° 4, p. 723-732.

Hayem Judith, 2014, « Chœurs de fondeurs : interpellations créatives et mises en mémoire », *Travail et Emploi*, n° 137, p. 105-122.

Hayem Judith. 2019, *Subjectivités politiques et singularités subjectives. Enquêtes d'anthropologie de la politique*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Lille.

Hayem, Judith. 2008 *La figure ouvrière en Afrique du Sud*, Paris, IFAS/Karthala.

Jacquemin Mélanie et Tisseau Violaine (coord.), 2020, « Politiser le travail domestique » *Politique africaine*, n° 154.

Julien Marie-Pierre, 2004, « Sujets chinois de la République française », in Jean-François Bayart (dir.), *Matière à politique. Le pouvoir, les corps et les choses*. Paris, Karthala, p. 195-213.

Julien Marie-Pierre, 2005, « Travail et subjectivité : pistes ethnologiques du sujet », *Ethnologie française*, vol. 35, n° 4, p. 733-737.

Lazarus Sylvain, 1996, *Anthropologie du nom*. Paris, Seuil.

Rautenberg Michel, Faraut François (dir.), 1994, « Patrimoine et culture industrielle », *Recherches en sciences sociales*, Programme Rhône-Alpes, n° 19.

Selim Monique, 1999, « Ethnicisation de l'entreprise et culturalisation du marché : impasses », *Journal des anthropologues*, vol. 77-78 [en ligne], <http://journals.openedition.org/jda/3060> (consulté le 24.09.2021).

Welfel Odile (sous la dir.), 2002, « Travailler à l'usine », *Terrain*, n° 39.

### Notice biographique

Les travaux de Judith Hayem portent sur les formes de pensée ouvrières et le possible renouvellement d'une figure ouvrière politique. Elle a enquêté sur ce thème dans divers pays, notamment en Afrique du Sud. Elle a également travaillé sur la question du VIH/SIDA dans les mines et les émeutes xénophobes de 2008 dans ce même pays. Depuis 2020, elle a initié un terrain en France sur l'accompagnement juridique des personnes exilées et les subjectivations de l'exil qui l'accompagnent, tant du point de vue des bénévoles que des bénéficiaires. Elle a été présidente de l'Association Française des Anthropologues de 2011 à 2016 et responsable de publication du *Journal des Anthropologues* de 2012 à 2017. Elle est actuellement co-directrice de la revue interdisciplinaire *L'Homme et la société*.

*Lectures Anthropologiques* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution — Pas d'utilisation commerciale — Pas de modification 4.0 International.